



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Installation d'un nouveau conseiller municipal

DEL-2012-084

Numéro de la délibération : 2012/084

Nomenclature ACTES : Institutions et vie politique, fonctionnement des assemblées

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 05/07/2012

Date de convocation du conseil : 29/06/2012

Date d'affichage de la convocation : 29/06/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Pierre GIRALDON par M. Loïc BURBAN, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET par M. Henri LE DORZE, M. Joël LE BOTLAN par Mme Annie PESSEL.

Était absente excusée : Mme DONATO-LEHUÉDÉ Florence.

Installation d'un nouveau conseiller municipal

Rapport de Henri LE DORZE

Selon l'article 270 du code électoral, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.

Dans le cas où le suivant de liste n'apporte pas de réponse à la convocation du maire et n'assiste pas aux séances du conseil municipal, il demeure conseiller municipal jusqu'à ce qu'il fasse connaître au maire son refus d'exercer son mandat.

Suite à renonciation expresse de M. Khalil KALKAS, puis de Mme Sandra GRIT, par lettres reçues le 3 juillet 2012, M. Alain GAINCHE devient par conséquent conseiller municipal.

Nous vous proposons:

- de procéder à l'installation de M. Alain GAINCHE, nouveau conseiller municipal

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 6 juillet 2012

**LE MAIRE
Henri Le Dorze**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**